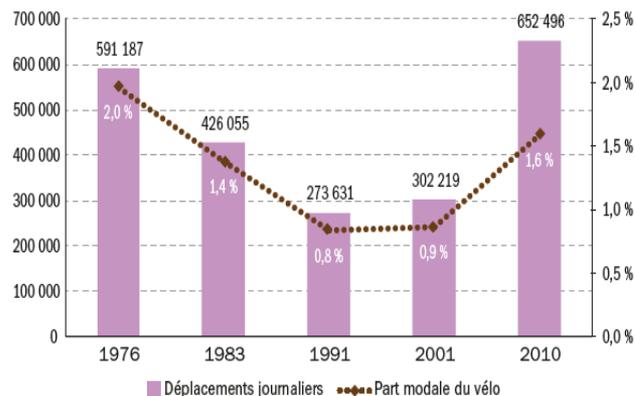


Politique de la Région Île-de-France en faveur du vélo et des déplacements des salariés



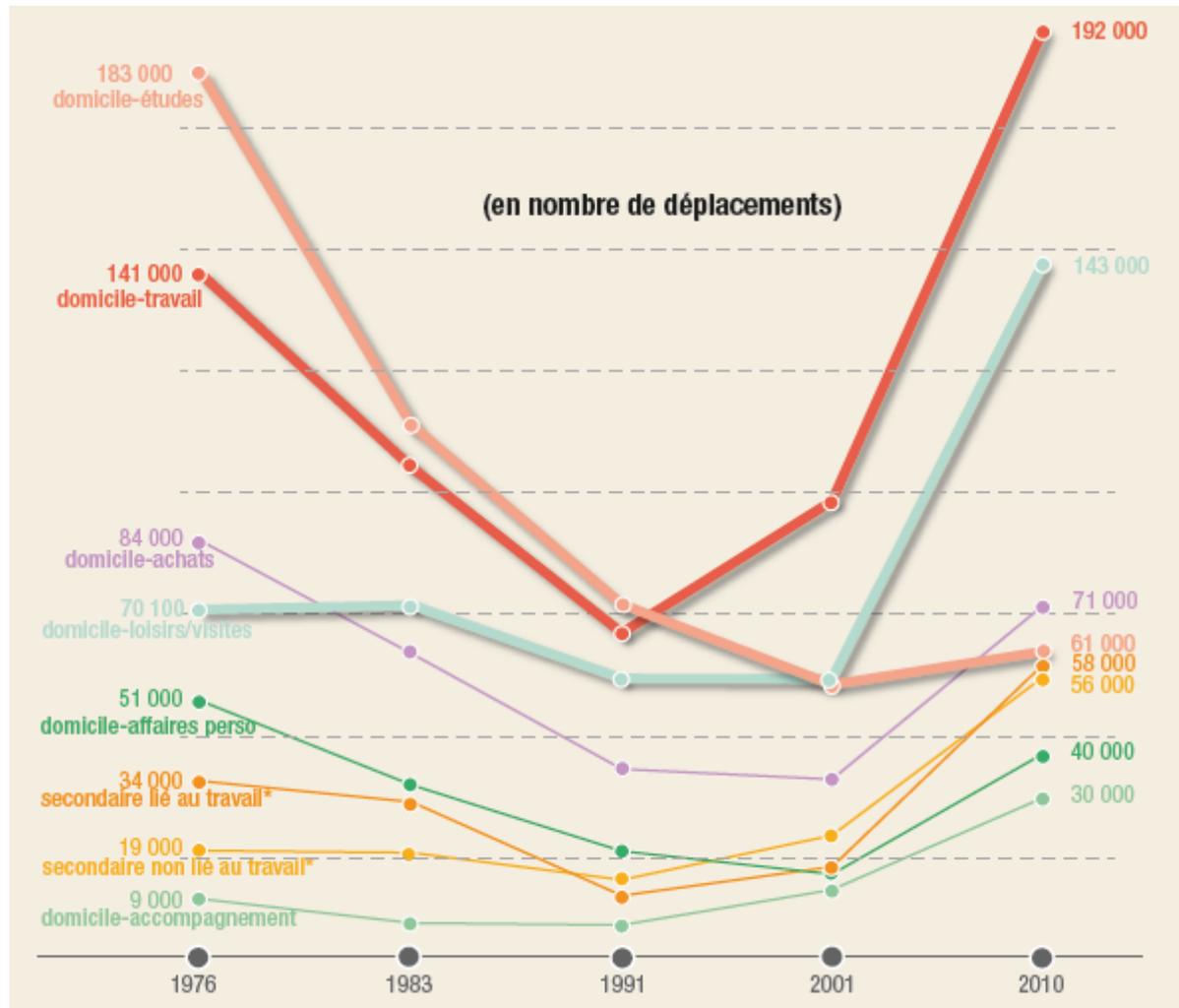
Le vélo en Ile-de-France : les tendances à l'œuvre

Figure 1 - Évolution de l'usage du vélo en Île-de-France



Source : EGT 2010 Stif-Omnii-DRIEA - Traitements IAU IdF

Une forte hausse des déplacements domicile-travail
Un effondrement de la pratique des scolaires
Une hausse et une dynamique des déplacements de loisirs

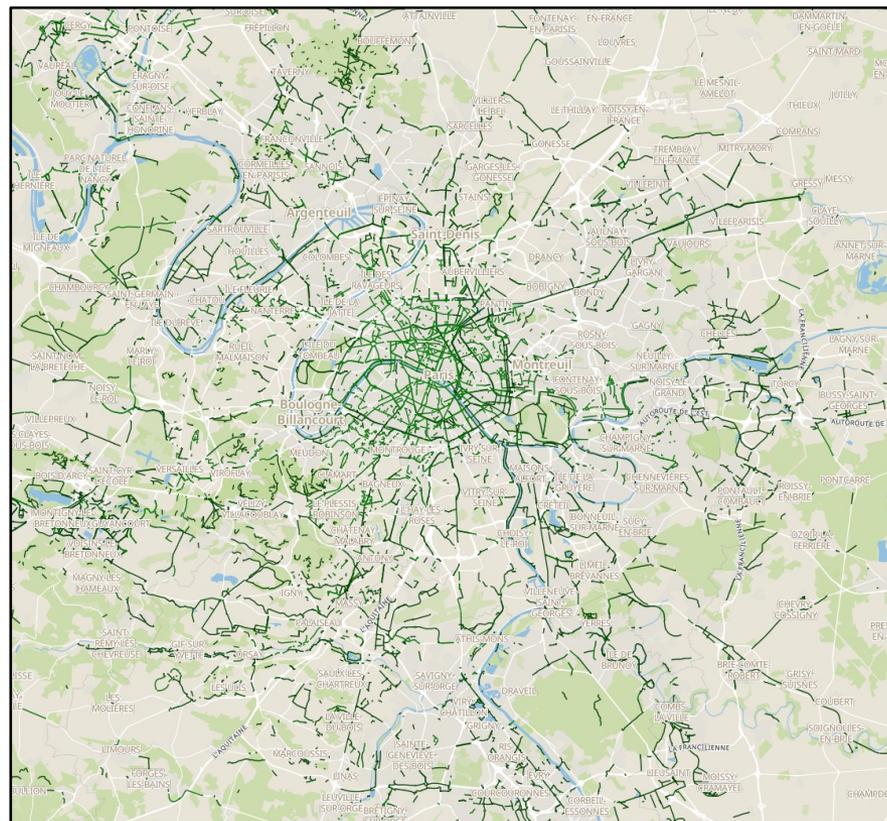


Un fort potentiel de développement :

- **2% des déplacements** franciliens recourent au vélo alors que la majorité des trajets s'effectue sur des distances inférieures à 5 km
- **5 500 km d'aménagements** en Ile-de-France, mais souvent discontinus

Un potentiel important de déplacements cyclables : 5 millions selon l'EGT 2010

Cartographie des aménagements cyclables en IDF



Source : aménagements-cyclables.fr

Objectifs du Plan vélo régional adopté en 2017 :

- **Triplement** de la pratique d'ici 2021 (par rapport à 2010) avec **2 millions de déplacements** tous les jours
- Soutien aux politiques cyclables du **quotidien**
- Mise en place d'une vraie politique territoriale visant à faire **basculer les territoires** au vélo

Pour les atteindre :

- **Cibler en priorité les déplacements utilitaires :**
 - ➔ les déplacements domicile-travail et la pratique du vélo par les scolaires et les étudiants
 - ➔ Le développement de l'intermodalité.
- **Etablir des continuités cyclables :**
 - ➔ Recréer des continuités et résorber les coupures urbaines.



D'une logique de guichet à une logique de territoire :

Soutien régional hiérarchisé en fonction de l'engagement du porteur de projet dans une **véritable stratégie territoriale de développement de la pratique cyclable**.

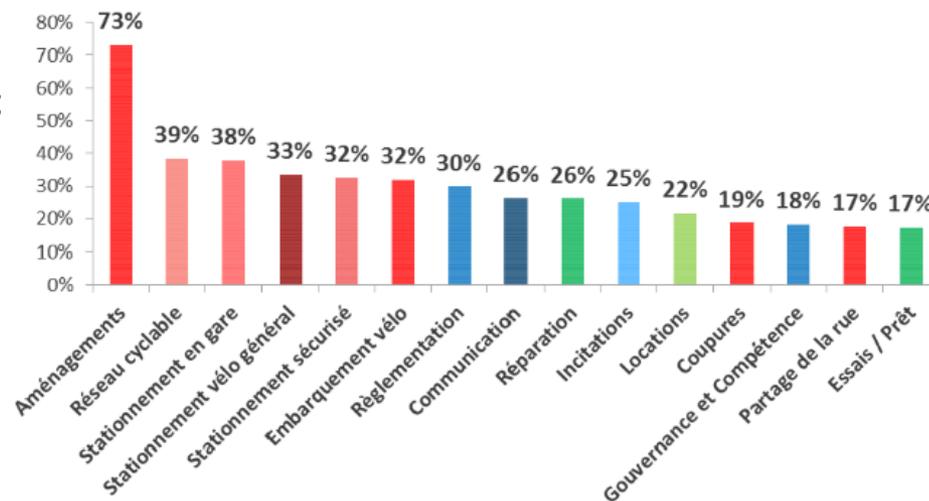
Mobiliser tous les leviers d'une politique cyclable :

Aménager des itinéraires cyclables: premier frein à l'usage du vélo

Développer le stationnement et le jalonnement cyclable : nécessaires au développement de la pratique

Soutenir les services aux cyclistes : services de réparation, politique volontariste des employeurs, vélo-école, etc...

Les 15 thématiques les plus citées
% de réponses



Des actions complémentaires à celles menées par Ile-de-France Mobilités

Notamment les services:

- **VELIGO** (stationnement en gare ou à proximité des stations de TC)
- **VELIGO LOCATION** (location longue durée de VAE)

LE PLAN ROUTE REGIONAL :

Axes stratégiques :

- Une action anti-bouchons, qui vise à traiter les principaux points noirs de dysfonctionnement du réseau, générateurs de congestions récurrentes et donc de pollution ;
- Le développement de la route intelligente au service de la Smart Région , comme support d'usages modernes, performants et respectueux de l'environnement.

Lutter contre l'autosolisme :

- Développement des voies réservées sur le réseau national qui ont vocation à être ouverte au covoiturage



Le soutien aux plans de mobilité via le Plan anti-bouchons adopté en 2017 :

La Région participe au **financement des plans de mobilité** visés par l'article L. 1214-8-2 du code des transports, à condition qu'il s'agisse de **plans inter-entreprises**.

Le financement s'applique :

- Aux **études** et plans d'actions mis en œuvre dans le cadre des PDIE
- Aux dépenses **d'investissement** et de **fonctionnement**
- Taux maximum de **50%** de la dépense portée par le maître d'ouvrage (hors subventions provenant de tiers)

Exemples de plans soutenus en 2017:

- PDIE Parc d'activité de l'Horloge (Cergy): 1^{ère} phase (investissement + fonctionnement)
 - R'Promob (Roissy): 3^{ème} année (investissement + fonctionnement)
 - PDIE secteur Evry Sud: réalisation de l'étude PDIE
- ➔ environ 200 000 € d'aides régionales

Merci de votre attention



Jérôme CHIASSON

Jerome.chiasson@iledefrance.fr